

EUROPE Société

# Ryanair en grève : la tension monte

Le géant du transport aérien Ryanair a été confronté hier à une grève coordonnée de ses pilotes dans cinq pays européens.

Plus de 55 000 passagers ont été impactés hier par la grève des pilotes de Ryanair organisée en Allemagne, en Belgique, en Suède, en Irlande et aux Pays-Bas. Au total, près de 400 vols ont été annulés.

Les salariés et les syndicats reprochent à la compagnie aux 130 millions de clients sa politique de l'emploi, le recours à des contrats précaires et au dumping social. « Ryanair vend des billets à 39 euros et fait en même temps un bénéfice [...], ce sont clairement les employés qui en payent le prix », juge un représentant du syndicat allemand, Janis Schmitt. Le transporteur, qui a connu une croissance considérable avec un bénéfice prévu en 2018 de plus d'1,25 milliard d'euros, rejette ces accusations, affirmant mieux payer ses pilotes que ses concurrents, et se vante d'ailleurs d'avoir des « coûts bien moins élevés par passager que ses concurrents ».

## Une discordance entre direction et salariés qui dure

Depuis plusieurs mois déjà, le mécontentement fait rage, et la relation entre la direction et les salariés ne semble pas s'apaiser. Les syndicats réclament des hausses de salaires, l'intégration d'intérimaires ou encore de contrats de travail du pays de résidence des pilotes. En Suède, ils réclament en outre d'être reconnus comme des interlocuteurs. « Ryanair n'a jamais eu de convention



À l'aéroport de Charleroi en Belgique, les pilotes ont débrayé hier pour faire entendre leurs revendications. Photo John THYS/AFP

collective, elle n'a jamais parlé aux syndicats, et elle le refuse encore », dénonce Martin Lindgren, à la tête du syndicat suédois des pilotes.

Preuve du climat tendu, la compagnie a jugé « inutile » la nouvelle grève et ne semble pas prête à faire des concessions. À l'aéroport de Charleroi, en Belgique, hier, une vingtaine de pilotes ont pris part à un rassemblement de protestation, banderoles « Respectez-nous » à la main. La grogne chez Ryanair avait déjà conduit à un premier mouvement européen

fin juillet, lorsque le personnel de cabine en Espagne, en Italie, au Portugal et en Belgique avait débrayé. Quelque 600 vols furent annulés, touchant plus de 100 000 passagers.

## Aucune indemnité pour les passagers

Autre front qui pourrait s'ouvrir pour le transporteur français, Benjamin Griveaux, a annoncé hier qu'elle rembourserait les billets, comme elle en a l'obligation, mais elle n'indemniserait pas ses passagers pour le

préjudice en dehors du remboursement, avançant des circonstances « exceptionnelles ». Pour Jérôme Grattelle, fondateur d'Air Indemnité, « cette justification ne tient pas face aux arrêts de la Cour de justice européenne qui considère les grèves comme un événement normal au sein d'une entreprise ». La fermeture de la compagnie aérienne devrait donc conduire à de nombreux cas de réclamations, jusque devant la justice. ■

A. H.

## l'édito

Yolande Baldeweck



## Les règles du jeu

Les jours de la ministre de la Culture seraient comptés. Françoise Nyssen n'aurait pas fait le job. L'ancienne patronne des Éditions Acte Sud – gage de qualité pour les lecteurs – n'a pas trouvé ses marques rue de Valois. Le ministère, qui semblait taillé à leur époque pour André Malraux, puis pour Jack Lang, demande à la fois une bonne connaissance des acteurs culturels, mais aussi une vision plus large, sans oublier une certaine aura. Lang, avec le soutien de Mitterrand, a su mettre en œuvre la fête de la musique, qui perdure, et a même été reprise par d'autres pays. Il était aussi et reste un bon client pour les médias.

Il est facile d'évoquer les maladroites de la ministre actuelle et de lui instruire un procès en incompétence. Représentante de la société civile, sa nomination avait été largement saluée et ses qualités mises en avant. Si l'absence de passé militant ne devait pas lui fermer les portes, cela ne permettait pas davantage de garantir sa réussite. Dans le nouveau comme dans l'ancien monde, mieux vaut connaître les règles du jeu. Ou pouvoir s'appuyer sur une équipe de collaborateurs qui domine le terrain. On peut s'étonner aussi que les grandes directions de son ministère n'aient plus de responsable à leur tête. Depuis son arrivée, Françoise Nyssen n'a pas été vraiment soutenue. Et lui retirer la tutelle du Centre national du livre l'empêche d'agir dans un domaine qu'elle maîtrise pourtant. Il aurait mieux valu que le président et le Premier ministre se rendent compte, avant de la solliciter, d'un possible conflit d'intérêts. Et aujourd'hui, la ministre – en charge aussi du patrimoine – s'est fait doubler par le médiatique Stéphane Bern. Si elle quitte le gouvernement, on parlera de remaniement technique.



FRANCE-RUSSIE Diplomatie

# Cinéaste détenu : Macron propose des solutions, Poutine va répondre

Emmanuel Macron s'est entretenu hier par téléphone avec Vladimir Poutine et a évoqué le sort du cinéaste ukrainien Oleg Sentsov. Celui-ci est détenu en Russie et actuellement en grève de la faim.

Alors qu'il est pourtant en vacances au fort de Brégançon (Var), Emmanuel Macron a eu un entretien téléphonique hier avec le président russe Vladimir Poutine.

Il a notamment été question du cinéaste Oleg Sentsov, en grève de la faim depuis mai et détenu en Russie. D'après l'Élysée, le président français a fait plusieurs propositions pour trouver de façon urgente une solution humanitaire. Il a de nouveau exprimé son « inquiétude » sur son état de santé qui « semble se dégrader dangereusement ».

Le président russe se serait « engagé à répondre » à cette demande française. Vladimir Poutine a également promis de « diffuser rapidement des éléments sur son état de santé ».



En mai, à Saint-Petersbourg (Russie), le président français (au centre) avait déjà évoqué avec le président russe (à gauche) le sort d'Oleg Sentsov. Photo Grigory DUKOR/AFP

## Un procès qualifié de « stalinien »

Oleg Sentsov, 42 ans, opposant à l'annexion de la Crimée par la Russie en 2014, craint que sa fin ne soit « proche », selon sa cousine. La porte-parole de la diplomatie ukrainienne, Mariana Betsa, a appelé les Occidentaux à « renforcer la pression sur la Russie pour le faire libérer ».

Sentsov a été condamné à 20 ans de camp pour « terroris-

me » et « trafic d'armes » à l'issue d'un procès qualifié de « stalinien » par Amnesty International. Le président français a déjà plaidé plusieurs fois en faveur d'Oleg Sentsov auprès de son homologue russe. Il lui en avait parlé en mai, lors de leur rencontre à Saint-Petersbourg (Russie), mentionnant le sujet devant lui, puis lui avait adressé un courrier pour « lui faire part de sa vive préoccupation

sur l'état de santé du cinéaste et lui demander de réagir rapidement ».

Il lui en avait reparlé le 15 juillet au Kremlin, avant la finale du Mondial-2018. Le porte-parole du gouvernement français, Benjamin Griveaux, avait estimé le 10 juillet que « les droits élémentaires » de la défense d'Oleg Sentsov n'avaient « manifestement pas été respectés ».

D'autres gouvernements occidentaux ainsi que de nombreuses personnalités comme l'écrivain américain Stephen King ou l'acteur américain Johnny Depp ont appelé le Kremlin à libérer Oleg Sentsov. La Cour européenne des droits de l'homme a aussi demandé, fin juillet, à la Russie d'administrer « des soins appropriés » au cinéaste. Vladimir Poutine et Emmanuel Macron ont également discuté, lors de l'appel téléphonique d'hier, de la situation en Syrie et des conditions nécessaires pour un retour des réfugiés, convenant de reparler de ce dossier début septembre et de poursuivre d'ici là les échanges franco-russes. ■

AFRIQUE Élection présidentielle

## Mali : un second tour à haut risque

Affaibli par un bilan catastrophique, le président sortant Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) apparaît paradoxalement en position de force à la veille du second tour de la présidentielle. Il est arrivé largement en tête au premier tour avec 41,70 % des voix, loin devant son challenger Soumaïla Cissé, qualifié pour le deuxième tour avec 17,78 % des suffrages. Le chef de l'opposition a dénoncé une élection truquée.

Les plaintes pour fraudes et bourrage d'urnes déposées par Soumaïla Cissé et plusieurs autres candidats ont été rejetées ou déclarées irrecevables par la Cour constitutionnelle, provoquant la colère de l'opposition. Les principaux opposants maliens réclamaient l'annulation du premier tour, après l'attaque de plusieurs bureaux de vote par des bandits armés. Au premier tour, plus de 240 000 électeurs ont été privés de vote dans 871 bureaux où le scrutin n'a pas pu se tenir normalement.

Les observateurs de l'Union européenne réclament plus de transparence dimanche, et un accès aux bureaux de vote pour tous les électeurs. Le deuxième tour se déroulera dans

un climat tendu. Une partie du Mali reste gangrenée par l'insécurité, six ans après l'intervention de l'armée française qui avait libéré le nord du Mali, tombé entre les mains d'organisations djihadistes. Depuis, les violences communautaires se sont étendues aux régions du centre du Mali.

## « Hold-up électoral »

Les accords de paix et de réconciliation signés à Alger en 2015 n'ont toujours pas été mis en œuvre, et le nord du pays échappe au contrôle de Bamako malgré les 11 000 Casques bleus de la Minusma (Mission des Nations Unies pour la stabilisation au Mali) et les 4 500 militaires français de l'opération Barkhane. Faute d'avoir réussi à surmonter les périls qui menacent l'unité du Mali et à mettre fin à la corruption, le président Ibrahim Boubacar Keïta abordait ce scrutin dans une position délicate. L'opposition l'accuse par avance de « hold-up électoral ». En 2013, IBK avait été élu avec plus de 77 % des voix, déjà contre Soumaïla Cissé au deuxième tour. ■

Luc CHAILLOT